

## REUNION NANTERRE

5 janvier 2012

SYNTHESE

Date et heure : 5 janvier 2012 à 20h00

Lieu : Salle des Terrasses, Nanterre

Durée : 1h50

Participants : 25 personnes

1. Ouverture
2. Echanges avec la salle
  - 2.1. L'opportunité du projet
  - 2.2. L'efficacité du projet
  - 2.3. Le financement
  - 2.4. Le fonctionnement de l'ouvrage
  - 2.5. La sécurité
  - 2.6. Le fonctionnement du débat public
3. Clôture de la réunion

### 1. OUVERTURE

Isabelle JARRY, membre de la Commission Particulière du débat public (CPDP), présente les règles et enjeux du débat public. Jacques ARNOULD, membre de la CPDP, fait un bref point d'étape du débat.

Patrick JARRY, Maire de Nanterre, accueille les participants en précisant que sa commune a encore en mémoire les inondations passées et se sent donc pleinement concernée par ce débat.

Le maître d'ouvrage présente le projet en insistant sur les risques directs et indirects pour le territoire des Hauts-de-Seine.

### 2. ECHANGES AVEC LA SALLE

#### 2.1. L'opportunité du projet

#### Des alternatives ?

*« L'Yonne étant un élément très important dans la dynamique de l'événement, a-t-il été étudié une possibilité de réguler cet affluent ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs indique que deux autres projets, sur l'Yonne ont été étudiés : trois barrages de grande hauteur allant de 13 à 46 m, et la mise en place de 60 à 80 sites de

ralentissement dynamique. Après étude de critères de mise en œuvre, de coût, d'efficacité hydraulique et d'impact écologique, ces projets se sont révélés moins performants que celui de La Bassée.

Un participant estime que noyer « *les champs de betterave de Picardie* » coûterait moins cher que de noyer Paris.

L'ETPT Seine Grands lacs explique que pour ce faire, il faudrait « *créer une canalisation avec de grosses pompes sur 200 à 300 km* », la Picardie étant plus haute que le Bassin parisien.

### **Une zone naturelle d'expansion des crues**

*Comment justifiez-vous le projet alors que l'expansion des crues dans la Bassée était naturelle en 1910 ?*

L'EPTB Seine Grands Lacs explique que les différents aménagements réalisés ces dernières années ont annulé les inondations gravitaires de la plaine de La Bassée. Le projet a pour ambition de retrouver sa capacité de stockage de 37 millions de mètres cube d'eau, mais également de gagner 50 % de stockage supplémentaire, soit 55 millions de mètres cube au total.

### **Le changement climatique**

*« Vous avez évoqué le changement climatique et c'est capital pour un investissement destiné à servir pendant des décennies. Quels sont les scénarii des spécialistes ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs présente un rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) à l'échelle de l'Europe, ainsi que son travail avec le programme RExHySS, et insiste sur l'accroissement du risque : « *le principal critère n'est pas l'évolution supposée du climat, mais l'exposition et l'aggravation continues des populations dans des zones à risque. D'année en année, les biens exposés en zones inondables en région Ile-de-France s'accroissent* ».

### **2.2. L'efficacité du projet**

*« Sur quelle période l'impact dans les Hauts-de-Seine pourrait être maintenu, et au-delà de quelle période l'ouvrage projeté ne serait-il plus efficace ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs explique que « le pompage dure de deux à trois jours, puis les eaux sont retenues encore quatre à cinq jours, l'efficacité est finalement de l'ordre d'une semaine ». Il indique que cela correspond aux pointes de crue observées, que le projet a vocation à écrêter.

*« En ce qui concerne les 20 à 50 cm d'impact sur une crue, faut-il comprendre que les 50 cm se trouvent à l'Est de Paris et les 20 cm à l'Ouest ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs explique que « *les gains sont variables en fonction du type de crues, des conditions hydrologiques de formation (...)* Pour les crues majeures, l'aménagement de la Bassée est efficace dans tous les cas, avec une réduction minimale de 20 cm de la ligne d'eau ».

### **2.3. Le financement**

*« Pourquoi les autres départements, traversés par la Seine et ses affluents, ne sont pas contributeurs financièrement ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs évoque une « *anomalie historique* » puisque 13 départements qui ne sont pas membres de l'Institution sont situés à l'intérieur du périmètre mais ne participent pas au financement. Une révision statutaire pour faire évoluer cet état de fait « *pourrait s'envisager dans la mesure où l'institution est devenue un Etablissement Public Territorial de Bassin* ».

Plusieurs questions portent également sur l'utilisation de l'eau par des entreprises riveraines, et notamment la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

L'EPTB Seine Grands Lacs indique que cela relève d'un autre sujet porté en enquête publique à l'été 2011 et précise qu'il consiste « *à mettre en place une redevance pour services rendus, permettant qu'un certain nombre d'usagers, donc de préleveurs, dont la centrale de Nogent, participent au financement de l'exploitation des ouvrages, ce qui n'est pas le cas actuellement* ».

### **2.4. Le fonctionnement de l'ouvrage**

*« Avez-vous prévu éventuellement une soupape de sécurité en cas de débordement ? Avez-vous une possibilité de refouler cette eau ailleurs que dans la Seine ? »*

L'ETPB Seine Grands Lacs prévoit comme « *seul exutoire, la Seine* », car c'est seulement « *une fois le pic de l'Yonne passé, que la vidange à un débit régulé aura lieu* ». Il ajoute que le projet d'aménagement de la Bassée conserve une efficacité suffisante pour les crues à pointes multiples.

*« Comment va se dérouler le nettoyage des parcelles libérées par la crue ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs indique que des dispositifs seraient mis en place pour limiter l'arrivée des flottants ou des grands embâcles. D'autre part, au sein des espaces endigués, la topographie pourrait être retravaillée afin d'utiliser le réseau de noues pour faciliter la vidange. Enfin des dispositifs de nettoyage des étangs seraient également mis en œuvre.

### **2.5. La sécurité**

*« Il n'y a pas que la centrale nucléaire de Nogent, on en a quelques-unes thermiques autour de Paris, comme Porcheville. Elles sont arrêtées, mais elles risquent de repartir. Allez-vous assurer la sécurité de ces sites ? »*

L'EPTB Seine Grands Lacs indique que « *concernant la protection des équipements EDF, il faudra reposer cette question aux représentants d'EDF, qui ont indiqué être présents à la réunion du 2 février à Alfortville* ».

## **2.6. Les cahiers d'acteurs**

*« Sur trois cahiers d'acteurs, deux sont sur deux pages recto-verso, et un est de quatre pages. Habituellement, les cahiers d'acteurs respectent tous le même format ».*

Isabelle JARRY précise que si le contenu n'excède pas deux pages, il est imprimé sur deux pages. Elle invite les participants à présenter des cahiers d'acteurs qui sont une excellente manière de « faire valoir un point de vue, un avis et même des questions ».

## **3. CLÔTURE DE LA REUNION**

Isabelle JARRY remercie les participants.